

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt cinq

Le 04 août à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28 juillet 2025**

PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. DECLE Sébastien BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.

ABSENTS : DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. MOUSSEAULT Philippe.

PROCURATIONS: MOUSSEAULT Philippe à PERTUIS Martine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Extension sécurité incendie Route du Buisson

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2213-32,

Vu le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatifs à la responsabilité du Maire dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sur la commune,

Vu l'arrêté préfectoral n°24-2018-06-20-001 du 20/06/2018 portant approbation du règlement départemental de la RDDECI,

Considérant la demande de déclaration préalable n° DP 024 210 25 00033 Route du Buisson

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Les poteaux et bornes incendie, communément appelés « hydrants », font partie des dispositifs de lutte contre les incendies qui relèvent des pouvoirs de police administrative du Maire.

La réglementation impose de veiller à la disponibilité de ce type d'équipements sur le territoire de la Commune et que par conséquent de s'assurer lors de toute demande d'urbanisme, que le secteur concerné est bien couvert par la défense incendie.

Afin de ne pas entraver les constructions à venir et de permettre une protection incendie optimale, Monsieur le Maire propose de faire installer un poteau incendie à la Route du Buisson.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'installation d'une protection incendie Route du Buisson,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250804-2025-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/08/2025
Publication : 06/08/2025

HAUTEFORT le 05/08/2025

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS